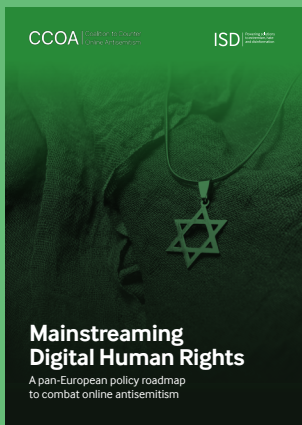


Intégrer Les Droits De L'homme Numériques

Une Feuille De Route Politique Paneuropeenne Pour Combattre L'antisemitisme En Ligne



La Coalition to Counter Online Antisemitism (CCOA) est un réseau paneuropéen réunissant des experts de la recherche, de la politique et de l'éducation à l'intersection de la lutte contre l'antisémitisme et des infractions numériques, afin de partager les connaissances et les bonnes pratiques pour lutter contre l'antisémitisme sur les réseaux sociaux.

Bien avant les attentats du 7 octobre, les communautés juives d'Europe ont été confrontées à une montée de la haine, du harcèlement et de l'hostilité sur les médias sociaux. Ce document d'orientation présente les principaux défis inhérents à l'antisémitisme en ligne et fournit des mesures politiques complètes et pratiques que les gouvernements, les plateformes, les régulateurs et les organisations de la société civile peuvent prendre pour y faire face. Élaboré à partir de consultations avec 43 organisations juives et des experts en matière d'antisémitisme et de politique numérique issus des cinq zones géographiques de CCOA (France, Allemagne, Italie, Pologne et Suède), ce document restitue les ressentis locaux et les regroupe dans une stratégie paneuropéenne cohérente, unissant à la fois les communautés et les secteurs dans des réponses conjointes.

Défis dans la réponse à l'antisémitisme en ligne

Les personnes interrogées ont identifié cinq défis majeurs liés à l'antisémitisme en ligne :

- Dans les cinq zones géographiques concernées, les communautés juives signalent les impacts comportementaux, sociaux et psychologiques significatifs de l'antisémitisme en ligne, qui ont créé un effet paralysant sur la participation à la vie publique.
 - Les préoccupations ne concernent pas seulement les contenus extrémistes violents marginaux, mais aussi la normalisation de l'antisémitisme ordinaire et une culture permissive qui facilite sa propagation dans tous les domaines de la société.
 - Il existe une grande variété de plateformes dans l'écosystème des réseaux sociaux, chacune avec ses propres approches et standards en matière de modération de contenu. Cependant, l'accessibilité généralisée de l'antisémitisme suggère que des obstacles significatifs subsistent à l'application efficace des conditions d'utilisation et que de nombreuses plateformes échouent dans ce domaine.
 - La société civile juive a une connaissance et une compréhension limitées de la loi sur les services numériques (DSA), une faible capacité à la mettre en œuvre et un manque de confiance dans son efficacité à lutter contre l'antisémitisme.
 - L'application de la loi a manqué à la fois de capacité et d'outils législatifs pour répondre efficacement à l'ampleur de l'activité illégale sur les réseaux sociaux.
-

Vers une stratégie politique globale pour lutter contre l'antisémitisme en ligne

Ce document d'orientation présente les recommandations suivantes à l'intention des gouvernements, des plateformes de réseaux sociaux, des régulateurs numériques et de la société civile. Ces approches constituent une voie collective, mais peuvent être diversement applicables dans différentes zones géographiques, communautés et juridictions :

Les gouvernements devraient

- Soutenir la société civile en investissant dans des initiatives visant à atténuer l'impact de l'antisémitisme en ligne, telles que des campagnes de renforcement de la résilience et de soutien à la santé mentale.
- Fournir des ressources aux organismes de surveillance de l'antisémitisme et établir des canaux de communication réguliers pour faciliter le signalement des contenus dangereux aux autorités compétentes.
- Sensibiliser la société civile à la loi sur les services numériques et renforcer ses capacités dans ce domaine.
- Mettre à jour le programme d'enseignement formel afin d'y inclure des éléments obligatoires sur l'antisémitisme moderne, les infractions en ligne et la vie juive.
- Mettre en place des programmes d'éducation sur l'antisémitisme et de formation au numérique pour tous les segments de la population afin de lutter contre l'antisémitisme.
- Créer des groupes de travail interministériels sur l'antisémitisme en ligne afin d'assurer la cohésion entre les gouvernements.
- Rationaliser les stratégies ministérielles, notamment en matière de sécurité nationale, de réglementation numérique, de cohésion sociale et d'éducation.
- Favoriser les synergies intergouvernementales afin d'élaborer des réponses transnationales aux menaces transnationales.
- Renforcer les réponses législatives et répressives en examinant les lacunes en matière d'application de la loi dans la lutte contre la haine en ligne.
- Renforcer la capacité des forces de l'ordre à identifier l'antisémitisme en ligne et à y répondre.

Les plateformes devraient

- Travailler avec la société civile pour intégrer l'expertise afin de mieux informer les efforts de modération.
- Assurer la transparence des systèmes d'algorithmes de recommandation et de de modération de contenu, notamment en ventilant les données par forme de discours haineux.
- Former davantage les algorithmes et ceux qui les développent aux formes contemporaines de l'antisémitisme.
- Maintenir et renforcer la modération humaine, en offrant une formation régulière, actualisée et fondée sur des données probantes en matière d'antisémitisme.
- Garantir la proportionnalité des équipes de modération par langue et par pays afin d'adapter les réponses de modération aux volumes de contenu, aux codes culturels et aux contextes.
- Communiquer clairement aux utilisateurs les réponses aux contenus signalés, en leur fournissant un retour d'information détaillé.
- Améliorer l'accessibilité du personnel afin que les organisations locales puissent bénéficier d'une assistance en cas de besoin.
- Améliorer les mécanismes de signalement des contenus illégaux en simplifiant le processus et en intégrant lors de la conception des interfaces utilisateurs une approche tenant compte des traumatismes.
- Introduire des mesures pour les contenus dits « gris », tels que l'invisibilisation, afin d'en atténuer les effets néfastes.
- Appliquer pleinement les conditions d'utilisation des plateformes et les exigences du DSA. Pour les très grandes plateformes en ligne il s'agit notamment

de mettre en place des structures de signalement accessibles et de supprimer rapidement les contenus violents ainsi que les comptes récidivistes.

- Garantir un contrôle indépendant grâce à un accès complet aux données à des tiers, améliorant ainsi la capacité à surveiller, analyser et traiter les contenus antisémites.
- Déclarer publiquement leurenregistrement et répondre de manière adéquate aux notifications de contenu illégal. Bien qu'il s'agisse là des exigences minimales pour les petites plateformes, celles-ci pourraient également chercher à investir dans une grande conformité, conformément aux exigences des grandes plateformes.

Les régulateurs devraient

- Répondre de manière adéquate aux exigences en matière de contenu illégal et aux récidivistes afin de dissuader les comportements nuisibles persistants.
- Renforcer les connaissances et les capacités autour du DSA pour s'assurer que les organisations de la société civile disposent des outils nécessaires pour s'engager pleinement dans les activités de signaleurs de confiance.
- Identifier les signaleurs de confiance appropriés et assurer leur protection contre d'éventuelles menaces.
- Inclure dans la modération et l'évaluation des risques des langues supplémentaires parlées dans l'UE telles que le turc, l'arabe et le russe.
- Identifier les petites plateformes locales et créer une liste accessible publiquement pour faciliter le contrôle de la conformité.

La société civile devrait

- Renforcer la résilience des communautés juives afin d'atténuer les effets de la haine en ligne et d'y répondre efficacement, compte tenu de la polarisation interne des communautés.
- Engager les communautés juives dans la détection efficace de l'antisémitisme en ligne afin de favoriser un signalement plus efficace.
- Élaborer des programmes de réponse stratégique pour prévenir l'antisémitisme en ligne, en intégrant

le suivi et l'évaluation pour mesurer les changements de comportement et d'attitude.

- Collaborer avec les petites communautés juives et les soutenir afin de garantir un accès égal aux outils et aux campagnes dans les différentes langues européennes.
- Favoriser la solidarité au sein de la société civile au sens large pour lutter contre l'isolement dont souffrent les communautés juives.
- Partage de connaissances entre les experts de la politique numérique et de l'antisémitisme afin de garantir l'intégration de l'expertise.

La collecte des données a été réalisée par les consultants locaux Sophie Taieb, Ruben Gerczikow, Larisa Bulgar, Jacek Purski, Klara Ljungberg et Morgan Finnsjö.

Ces résultats sont un extrait d'une feuille de route politique complète en anglais. La feuille de route complète est disponible en anglais ici.

Pour rejoindre notre coalition, contactez-nous à l'adresse suivante ccoa@isdglobal.org.